

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-U53-103
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-U53 – MODIFICATIONS DES
GRILLES DES USAGES ET DES NORMES POUR LES ZONES VC-502 ET VC-506

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 27 août 2024, le conseil a adopté le premier projet de règlement suivant :
 - Règlement numéro 2024-U53-103 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 – modifications des grilles des usages et des normes pour les zones Vc-502 et Vc-506.

Objet du règlement

2. Ce projet de règlement vise à :
 - Agrandir la zone de villégiature et communautaire Vc-502 à même une partie de la zone rurale Vc-506;
 - Dans la zone Vc-502, ajouter la catégorie d'usage habitation de type « habitation bifamiliale et trifamiliale (h2), dont la structure d'implantation autorisée est isolée ou jumelée;
 - Dans la zone Vc-502, ajouter la catégorie d'usage habitation de type « habitation multifamiliale (h3);
 - Dans la zone Vc-506, ajouter la catégorie d'usage habitation de type « fermette ».

Modalité pour l'assemblée publique de consultation

3. Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 27 août 2024, ce premier projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. L'assemblée publique de consultation se tiendra le 11 septembre 2024 à 18 heures dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

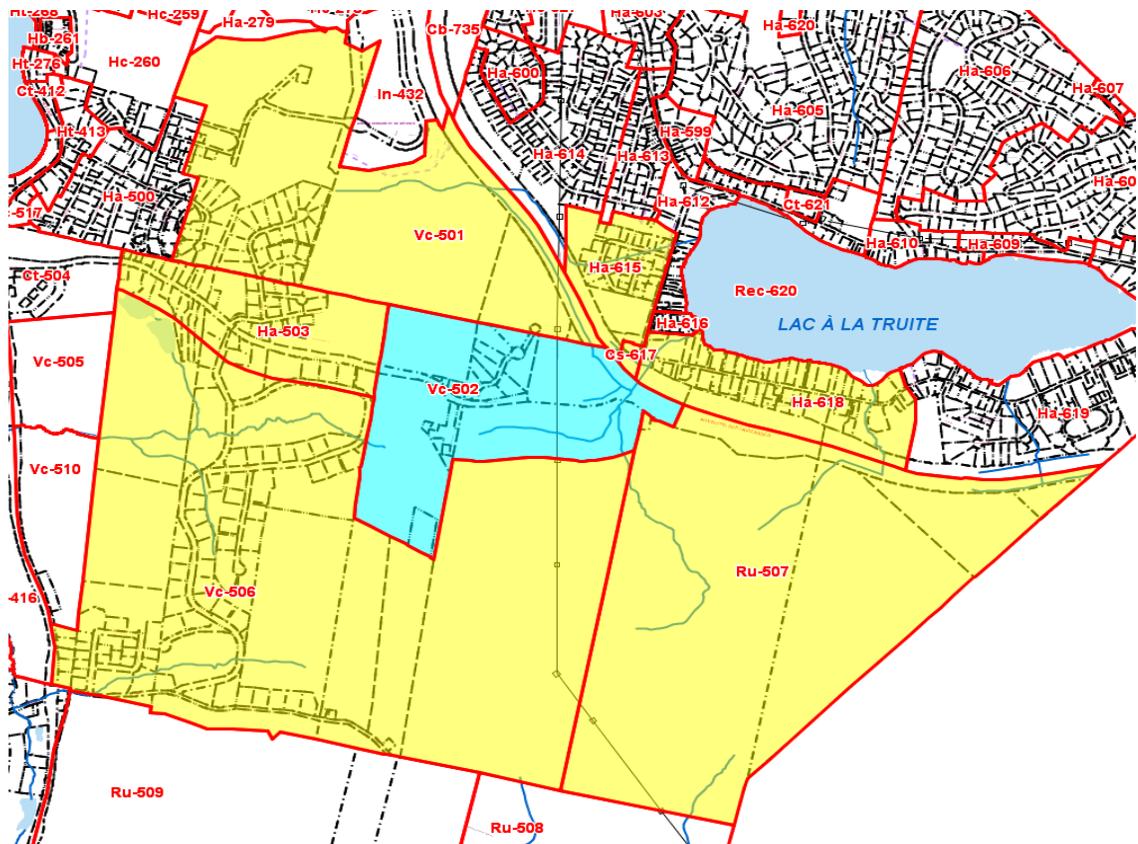
Approbation référendaire

6. Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Zones concernées

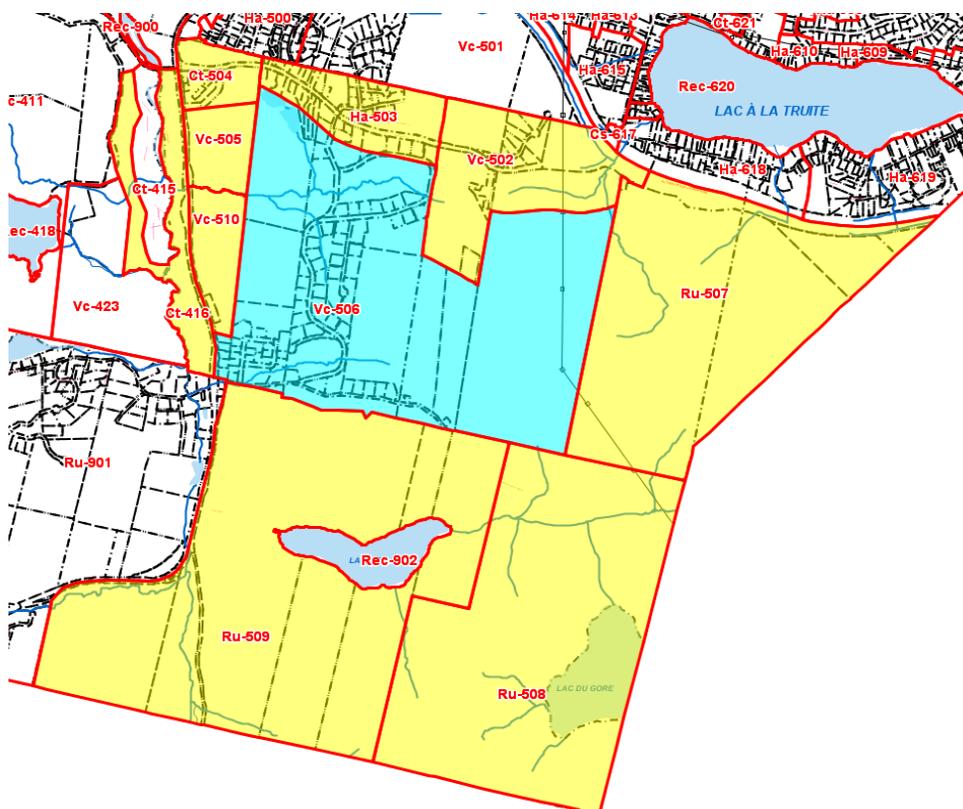
7. Les zones suivantes sont concernées par ce projet de règlement et elles sont délimitées par les voies de circulation ou les lots suivants, tous du cadastre du Québec :
 - a) Vc-502
 - Voies de circulation :
 - Au nord : lots 6 441 875, 6 443 959, autoroute des Laurentides (5 911 236)
 - Au sud : lots 5 910 767, 5 910 752, 5 910 750
 - À l'est : Lots 5 910 775, 5 910 781, 5 910 767, autoroute des Laurentides (5 911 236)

- À l'ouest : Lots 5 910 699, 5 910 717, 5 910 753, 5 911 639, 5 910 754, 6 401 452, montée Alouette (5 911 265), rue Mary (5 911 534)



b) Vc-506

- Voies de circulation :
 - Au nord : lots 5 910 645, 5 910 647, 5 910 650, 5 910 732, 5 910 733, 5 910 736, 5 910 738, 6 476 314, 5 910 679, 5 910 704, 5 910 755, rue Mary (5 911 534);
 - Au sud : lots 5 910 592, 5 910 600, 6 270 422, 5 910 745;
 - À l'est : Lots 5 910 755, 5 910 781;
 - À l'ouest : Lots 5 911 655, 5 910 538, 6 466 834.



Documents à être consultés

8. Le premier projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal –

documents pour la prochaine séance (séance du 27 août 2024 - Ville) » (<https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

9. Une présentation détaillée du projet concernant le présent avis sera disponible pour consultation, avant la tenue de de l'assemblée de consultation publique, sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 27 août 2024) » (<https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 3 septembre 2024.

Anny Després, greffière adjointe